



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juin 2006

**budgets supplémentaires 2006 : budget principal, budgets annexes
et budgets des régies à autonomie financière**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006

DELIBERATION D20060164

annexes et budgets des régies à autonomie financière

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée municipale les projets de budgets supplémentaires de l'exercice 2006 concernant le budget principal, les budgets annexes et les budgets des régies à autonomie financière.

De plus, dans le cadre de la réforme de la M14 au 1^{er} janvier 2006, le traitement budgétaire des intérêts courus non échus (ICNE) est harmonisé avec celui des autres charges et produits rattachés.

Afin d'apporter de la souplesse l'année de transition, les circulaires du 31 décembre 2005 et du 24 janvier 2006 laissent le choix à la collectivité entre deux dispositifs.

En complément des opérations inscrites lors du BP 2006, il est proposé de retenir la solution qui consiste à contrepasser les ICNE rattachés à l'exercice 2005 et donc à ne pas corriger les résultats de l'exercice 2005 au titre des ICNE rattachés à ce même exercice.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter dans les mêmes conditions de vote que le budget primitif 2006 :
 - . les budgets supplémentaires de l'exercice 2006 tels que présentés,
 - . l'état des subventions en annexe du budget principal.
- fixer en conséquence le montant de la participation du budget principal :
 - . au budget annexe du camping : 82 990 € TTC
 - . au budget annexe foire expo : 280 400 € TTC
 - . au budget annexe Parc de Noron : 1 264 340 € TTC
 - . au budget de la régie à autonomie financière de l'Agence Municipale de Médiation : 406 275 € TTC
- de choisir le dispositif de contrepassation des ICNE 2005 et de ne pas corriger par conséquent les résultats de l'exercice 2005

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE